CPN des Centres de Santé

du 28 Septembre 2016

DDGOS / DOS /DPROF
28 Septembre 2016

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Maladie
Caisse Nationale

Ordre du jour

1/ Composition de la commission paritaire nationale

2/ Approbation du compte-rendu de la CPN du 24 mai 2016

3/ Bilan des adhésions à l'accord et au CASD

4/ Bilan du paiement des avances au titre de la nouvelle rémunération forfaitaire spécifique

5/ Observatoire des centres de santé : phases de tests de la plateforme de données de l'ATIH

6/ Nouvelle convention médicale : conditions d'application aux centres de santé

7/ Questions diverses

- *Soldes des anciennes options de coordination*
- *Actualisation de la FAQ*
- *Modalités de fourniture des dispositifs d'automesure tensionnelle*
- *Règle de calcul du solde de la rémunération forfaitaire spécifique : CMU-AME et majoration patients chroniques CSI*
- *Questions relevant du CTPPN*
- *Informations sur consultations du site « ameli »*
- *Modalités de mise en place de l'expérimentation « obésité des enfants de 3 à 8 ans »*
- *PDSA*

1/ Composition de la CPN des Centres de Santé

1. Composition de la CPN Centres de santé

Titulaires		Suppléants
Adessadomicile	- VIDOR Hugues	- ROCHETTE Aurore
La Croix-Rouge française	- MARTIN Michel-Ange	- ROSET Violaine
FMF	- EVEILLARD Laurent	- DELBENDE Anne
FNMF	- PATTOU Thierry	- **Désignation en cours**
FNCS	- LOPEZ Richard	- COLOMBANI Hélène
FNISASIC	- PERERA Timothy	- TAUFANA Paul-Marie
ADMR	- DULHOSTE Dominique	- COLLOMB Maud
C3SI	- TALOUD Bernard	- ELIOT Ronan
CANSSM	- DAVID Laurence	- QUINIO Pierrick
UNA	- LARTIGUE DOUCOURE Line	- BOUFFARD Catherine

1. Composition de la CPN Centres de santé

Titulaires		Suppléants
Régime général	- Philippe ULMANN - William GARDEY - **Sandrine FRANGEUL** - Claire MARTRAY - Elisabeth DESO - Aurélie GRONDIN	- Hedda WEISSMANN - en cours - Arnaud GOLLANDEAU - Charlotte TANVEZ - Philippe SOUBIELLE - Sophie HERVOUET
Régime agricole	- Pascal VERRECHIA - Chloé PASSEBECQ	- Virginie DELDOSSI
Régime social des indépendants	- Pascal PERROT - En attente de confirmation	- En attente de confirmation - En attente de confirmation

2/ Approbation du compte-rendu de la CPN du 24 mai 2016

3/ Bilan des adhésions à l'accord national et au CASD

3/ Bilan des adhésions à fin septembre 2016 (données provisoires)

- **Bilan des adhésions des centres de santé au nouvel accord national**
  - A fin septembre 2016, on recense 1 478 adhésions au nouvel accord national soit 12 adhésions de plus qu'au 18 mai dernier

Type de centre	Nombre total de centres de santé	Nombre d'adhésions à l'accord national	Taux d'adhésion
Dentaire	658	602	91%
Infirmier	508	459	90%
Médical	117	66	56%
Polyvalent	413	351	85%
Total	1696	1478	87%

- **Bilan des adhésions des centres de santé au contrat d'accès aux soins dentaires (CASD)**
  - A fin septembre 2016, on recense 221 adhésions au CASD soit un taux d'adhésion de 33%

4/ Bilan du paiement des avances au titre de la nouvelle rémunération forfaitaire spécifique

4/ Bilan du paiement des avances au titre de la nouvelle rémunération forfaitaire spécifique

- 1 396 centres de santé* adhérant à l'accord national ont perçu un versement de l'avance 2016 pour la rémunération forfaitaire spécifique avec un montant total versé de 22,4M€

	Bilan versement de l'avance Accord national CDS		
Type de CDS	Nombre de CDS	Montant versé (en M€)	Moyenne par centre
dentaire	590	7,3	12 366 €
infirmier	465	6,3	13 448 €
medical	43	0,8	19 439 €
polyvalent	298	8,0	27 012 €
Total	**1 396**	**22,4**	**16 071 €**

- Les centres de santé ont perçu en moyenne 16 000€ (12 400€ pour les centres dentaires à 27 000€ pour un centre polyvalent)

* *Nombre de centres après regroupements, correspondant à 1 490 numéros FINESS géographiques*

5/ Observatoire des centres de santé : phases de tests de la plateforme de données de l'ATIH

5/ Observatoire des centres de santé : phases de tests de la plateforme de données de l'ATIH

Réunion du 05.09.2016 : présentation de la plateforme aux représentants des centres de santé par l'ATIH, la DGOS et la CNAMTS

Réunion du 30.09.2016 : présentation de la phase de tests aux testeurs => date de démarrage des tests à définir lors de cette réunion

Réunion hebdomadaire pour examen des difficultés des testeurs si besoin

Fin de la phase de tests estimée à fin novembre

Important : il est rappelé que les informations déposées sur la plateforme devront être validées au plus tard fin février et ne pourront plus être modifiées après validation.

6/ Nouvelle convention médicale : conditions d'application aux centres de santé

6/Nouvelle convention médicale : conditions d'application aux CDS

CF. tableau remis sur table et projeté en séance

7/ Questions diverses

- *Informations sur consultations du site « ameli »*
- *Modalités de mise en place de l'expérimentation « obésité des enfants de 3 à 8 ans »*

7/ Questions diverses

Informations sur les consultations du site « *Ameli* » : éléments d'audience de l'espace « Gestionnaire de centre de santé » : il s'agit des chiffres du 1er semestre 2016, avec pour chacun, une moyenne mensuelle

Ensemble de l'espace Centre de santé : 61 915 visites (10 319 visites mensuelles en moyenne).

Exercer au quotidien : 8 016 (1 336 visites mensuelles en moyenne)

Votre convention : 5 278 (880 visites mensuelles en moyenne) dont 4 607 visites (768 mensuelles) sur l'article "Accord national des centres de santé" où se trouve la FAQ à télécharger.

Gérer votre activité : 4 049 (675 visites mensuelles en moyenne)
Vous former et vous informer : 1 895 (316 visites mensuelles en moyenne)
Votre caisse : 1 688 (281 visites mensuelles en moyenne)
Formulaires : 1 083 (181 visites mensuelles en moyenne)
Clics sur l'onglet "Espace pro" : 33 445 (5 574 clics mensuels en moyenne).

7/ Questions diverses

Modalités de mise en place de l'expérimentation « obésité des enfants de 3 à 8 ans »

Objectif de la mesure : favoriser, grâce à la **mise en place d'un forfait spécifique, une prise en charge pluridisciplinaire, précoce et adaptée** aux besoins des enfants de 3 à 8 ans en surpoids ou à risque d'obésité et de leurs familles, notamment celles en situations défavorisées.

Où ? Sur 3 territoires à forte prévalence de l'obésité :

- Départements du Nord et du Pas-De-Calais,
- Département de la Seine-Saint-Denis,
- Département et région d'outre-mer de la Réunion

Cible : enfants de 3 à 8 ans en surpoids ou à risque d'obésité

Prescripteur du forfait et coordonnateur des soins : le médecin qui suit l'enfant au sein de la structure. Le médecin traitant devra identifier l'enfant auprès des autorités en charge de l'expérimentation : la caisse primaire d'assurance maladie et l'Agence régionale de santé.

Mise en œuvre par qui : structures sélectionnées par un comité de pilotage national dans le cadre d'un appel à candidature => Signature convention

7/ Questions diverses

Modalités de mise en place de l'expérimentation « obésité des enfants de 3 à 8 ans »

En quoi consiste la prise en charge ? :

- Bilans d'activité physique, diététique et/ou psychologique
- Consultations de suivi diététique et/ou psychologique

→ **réalisés par des diététiciens, psychologues et kinésithérapeutes** rattachés aux structures sélectionnées

- **Financement forfait** :
  - sur le FNPEIS à hauteur de 240€ par enfant et par an.
  - Sera versé par les caisses aux structures

- **Textes de loi :**
  - Arrêté territoires du 10 août 2016 (publié au JO du 13/09/16)
  - Décret sur modalités de mise en œuvre de l'expérimentation + saisie CNIL (en cours)
  - Arrêté cahier des charges (en cours)

7/ Questions diverses

Calendrier prévisionnel de l'expérimentation

Mise en place du comité national de pilotage (DCGDR, ARS, DSS, DGS, CNAMTS et représentants de chaque caisse) ➔ choix des structures fin janvier

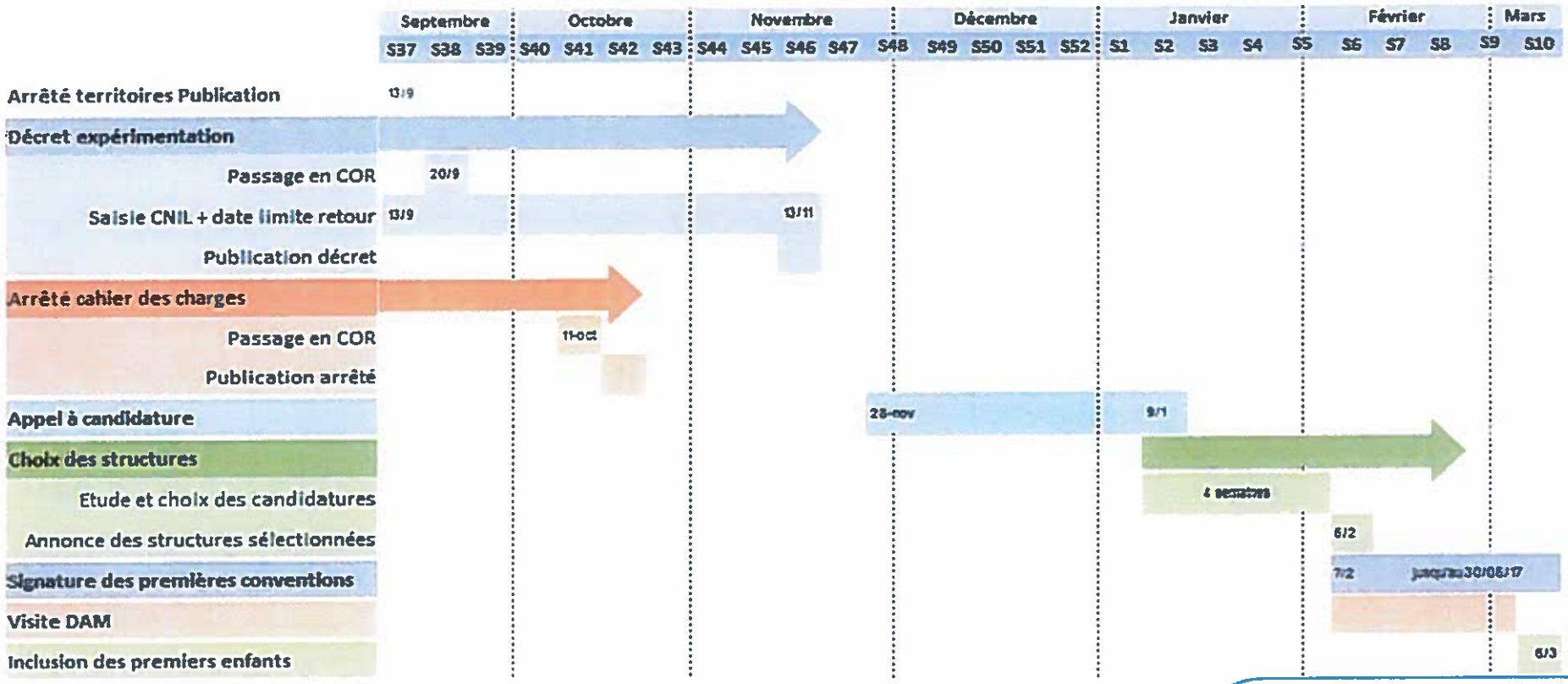

7/ Suite questions diverses

- *Soldes des anciennes options de coordination*
- *Actualisation de la FAQ*
- *Modalités de fourniture des dispositifs d'auto-mesure tensionnelle*
- *Règle de calcul du solde de la rémunération forfaitaire spécifique : CMU-AME et majoration patients chroniques CSI*
- *Questions relevant du CTPPN*
- *PDSA*